

Madame, Monsieur,

Objet : Convocation pour la réunion du Conseil Communautaire

Madame, Monsieur, Cher(ère) collègue,

En tant que membre du Conseil Communautaire du Civraisien en Poitou, j'ai le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le :

Mardi 5 avril 2022 à 18h

Salle des fêtes de Saint Pierre d'Exideuil

86400 Saint Pierre d'Exideuil

ASSEMBLÉE CONVOQUÉE EN SESSION ORDINAIRE

Sous la présidence de Jean-Olivier GEOFFROY

Secrétaire de Séance :

I. Ressources financières/Affaires juridiques

A. Vote des Comptes de Gestion 2021

- 1) Compte de gestion 2021 – Budget Général
- 2) Compte de gestion 2021 – Budget Autonome : Ordures Ménagères
- 3) Compte de gestion 2021 – Budget Annexe des Activités Économiques
- 4) Compte de gestion 2021 – Budget Autonome Transports Scolaires
- 5) Compte de gestion 2021 – Budget Annexe MAF de Surin
- 6) Compte de gestion 2021 – Budget Autonome Réseau de Chaleur
- 7) Compte de gestion 2021 – Budget Annexe Lotissements Economiques
- 8) Compte de gestion 2021 – Budget Annexe Lotissements Habitations
- 9) Compte de gestion 2021 – Budget Autonome Energies Renouvelables
- 10) Compte de gestion 2021 – Budget annexe Promotion et Activités Touristiques
- 11) Compte de gestion 2021 – Budget annexe Rivières GEMAPI

B. Vote des Comptes Administratifs 2021

- 1) Compte administratif 2021 du Budget Général
- 2) Compte administratif 2021 – Budget Annexe : Activités Economiques
- 3) Compte administratif 2021 – Budget Autonome des Ordures Ménagères
- 4) Compte administratif 2021 – Budget Autonome des Transports Scolaires
- 5) Compte administratif 2021 – Budget Annexe MAF Surin
- 6) Compte administratif 2021 – Budget Autonome Réseau de Chaleur
- 7) Compte administratif 2021 – Budget Annexe Lotissements Economiques
- 8) Compte administratif 2021 – Budget Annexe Lotissements Habitations
- 9) Compte administratif 2021 – Budget Autonome Energies Renouvelables
- 10) Compte administratif 2021 – Budget annexe Promotion et Activités Touristiques
- 11) Compte administratif 2021 – Budget annexe Rivières GEMAPI

C. Affectations des Résultats 2021

- 1) Affectation du résultat 2021 – Budget Général
- 2) Affectation du résultat 2021 – Budget Autonome Ordures Ménagères
- 3) Affectation du résultat 2021 – Budget Annexe Activités Economiques
- 4) Affectation du résultat 2021 – Budget Autonome Transports Scolaires
- 5) Affectation du résultat 2021 – Budget Annexe MAF Surin
- 6) Affectation du résultat 2021 – Budget Autonome Réseau de Chaleur
- 7) Affectation du résultat 2021 – Budget Annexe Lotissements Economiques
- 8) Affectation du résultat 2021 – Budget Annexe Lotissements Habitations
- 9) Affectation du résultat 2021 – Budget Autonome Energies Renouvelables
- 10) Affectation du résultat 2021 – Budget annexe Promotion et Activités Touristiques
- 11) Affectation du résultat 2021 – Budget annexe Rivières GEMAPI

D. Vote des taux des contributions directes 2022

E. Vote des Budgets 2022

- 1) Budget primitif 2022 - Budget Général
- 2) Budget primitif 2022 - Budget Autonome Ordures Ménagères
- 3) Budget primitif 2022 - Budget Annexe Activités Economiques
- 4) Budget primitif 2022 - Budget Autonome Transports Scolaires
- 5) Budget primitif 2022 - Budget Annexe MAF Surin
- 6) Budget primitif 2022 - Budget Autonome Réseau de Chaleur
- 7) Budget primitif 2022 - Budget Annexe Lotissements Economiques
- 8) Budget primitif 2022 - Budget Annexe Lotissements Habitations
- 9) Budget primitif 2022 - Budget Autonome Energies Renouvelables
- 10) Budget primitif 2022 - Budget Annexe Promotion et Activités Touristiques
- 11) Budget primitif 2022 – Budget Annexe Rivières GEMAPI

F. Vote du montant 2022 pour la GEMAPI

G. Fonds de concours 2022

- 1) Attribution de fonds de concours de fonctionnement aux communes
- 2) Attribution des fonds de concours d'investissement 2022

H. Adhésion au Centre Français d'exploitation de droit de Copie (CFC)

- I. Marchés publics : prestation de services d'entretien des espaces verts et entretien et aménagement du patrimoine local et architectural

II. Développement économique

A. Aides aux entreprises

III. Urbanisme / Habitat

A. Approbation de la modification n° 1 du PLUi

- 1) Rappel de la procédure
- 2) Les consultations sur le projet de la modification n° 1 du PLUi
- 3) L'enquête publique
- 4) La prise en compte des avis recueillis, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur
- 5) Pièces constituées au dossier pour la modification n° 1

B. Demande de subvention auprès de l'ANAH et de la Banque des Territoires pour l'étude de définition de l'Opération de Revitalisation des Territoires (ORT) valant étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain)

IV. Environnement / Economie circulaire / Numérique

A. Convention d'accompagnement pour la rénovation énergétique du patrimoine bâti

V. Petite enfance / Enfance jeunesse

A. Convention 2022 avec l'association Mille Bulles

B. Convention 2022 avec l'association Pic et Plumes

VI. Affaires diverses

A. Décisions du Président

B. Acquisition de la parcelle de l'ancien CFA à Civray

VII. Questions diverses

Pour les communes ne disposant que d'un seul délégué communautaire, en cas d'indisponibilité de votre part, je vous remercie de bien vouloir en avvertir votre suppléant et de lui remettre la présente convocation qu'il devra présenter à l'ouverture de séance.

Il est indiqué que cette réunion doit avoir lieu en respectant les gestes barrières et les mesures de distanciations sociales.

En cas de symptômes connus avant la réunion, la personne concernée s'engage à ne pas participer à la réunion, elle aura la possibilité de donner un pouvoir ou bien de faire appel à son suppléant (pour les communes concernées).

Chaque membre sera invité à appliquer du gel hydroalcoolique dès l'entrée de la salle, à utiliser son propre stylo pour signer le registre d'émargement et à porter le masque pendant toute la durée de la séance y compris lors des déplacements, des interventions et sur les places assises. Les participants seront placés par rangées et installés à une distance d'au moins 1 mètre les uns des autres. Le pass sanitaire n'étant pas obligatoire ne sera pas demandé.

Si dans un délai de 48 heures suivant la réunion, un participant déclare les symptômes puis est testé positif, il s'engage à informer la collectivité dans les plus brefs délais

Vous remerciant de votre participation, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(ère) collègue, en l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président,

Jean Olivier GEOFFROY

POUVOIR

Je soussigné(e), _____ donne pouvoir à _____ de me représenter à la réunion du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou convoqué pour le **Mardi 5 avril 2022 à 18h** et de prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conserve ses effets pour tout autre jour suivant, auquel cette séance serait reportée pour une cause quelconque.

Porter à la main « bon pour pouvoir » et signer.

A _____ Le _____